

# Natura 2000



Prairie fleurie



Lettre d'information N°2

## Les oiseaux du Pays des Couzes

### La concertation

En ce début 2010, 11 ateliers de concertation ont été organisés et ont rassemblé 130 participants. Agriculture, chasse, activités socio-économiques, loisirs... un bilan précis des enjeux est maintenant dressé grâce à la participation active des acteurs locaux et les premières pistes de gestion ont été discutées.

**Elles ne sont pas encore validées, cette lettre d'information vous présente l'état actuel des discussions.**

### Les objectifs majeurs pour la protection des oiseaux

La mise en oeuvre de ces objectifs repose :

- soit sur la base du volontariat (*V*) (*contrat, charte*),
- soit sur des mesures réglementaires (*R*),
- soit sur une gestion volontariste des acteurs locaux (*G*).



Oiseaux se nourrissant sur une décharge



Lignes électriques

### Limiter la mortalité des oiseaux par destruction directe

- Réduire les incidences des projets éoliens (*R*)
- Limiter les collisions sur les lignes haute-tension (*G*)
- Enfouir ou équiper les poteaux dangereux des lignes moyenne tension (*G*)
- Remplacer le traitement à la Bromadiolone par le piégeage des rats taupiers (*G*)
- Maintenir quelques mètres carrés de céréales non récoltées autour des nids de Busard cendré (*V*)
- Faucher les grandes prairies de façon centrifuge (*V*)

# Pays des Couzes

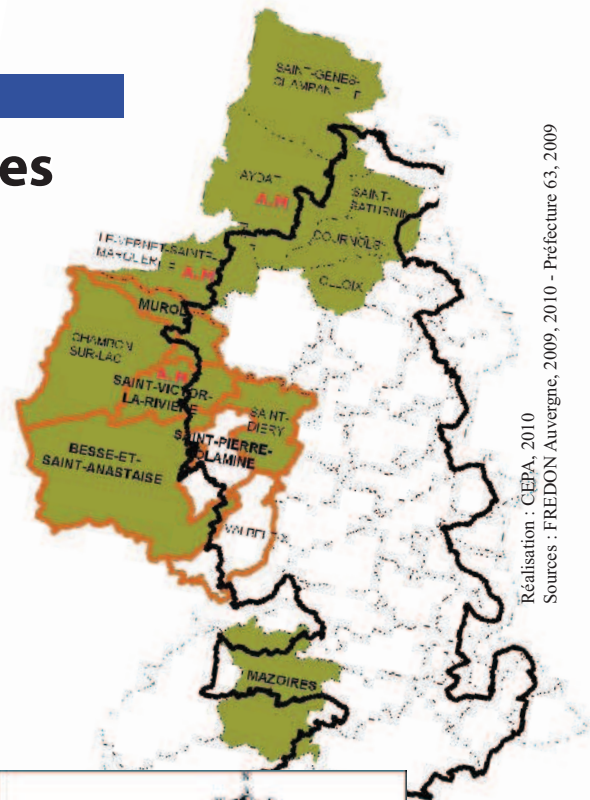
# Site Natura 2000 du Pays des Couzes

## Limiter la mortalité des oiseaux par destruction des milieux

- Réduire l'incidence des carrières en zone de falaise (R)
- Limiter l'urbanisation des terres agricoles et forestières dans les documents d'urbanisme (R)
- Réduire la pratique de l'éco-buage (V)
- Restaurer des zones d'eau libre dans les lacs de chaux (G) (V)
- Augmenter les gros bois en forêt (V) (G)



Création d'une zone d'eau libre



Réalisation : CEPA, 2010  
Sources : FREDON Auvergne, 2009, 2010 - Préfecture 63, 2009

## Favoriser la production de ressources alimentaires pour les oiseaux

- Rechercher une solution alternative à la fermeture des décharges et au ramassage des animaux morts pour les oiseaux nécrophages (G)
- Restaurer la population de lièvres (G)
- Mettre en place des jachères (V) (G)
- Planter des haies (V) (G)



### POUR PLUS D'INFOS



Réseau Natura 2000  
[www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

Animateur du site :



CEPA  
rue Léon Versepuy  
63200 RIOM  
Tél. 04 73 63 18 27  
Fax. 04 73 64 03 73  
cren-auvergne@  
espaces-naturels.fr  
[www.cen-auvergne.fr](http://www.cen-auvergne.fr)

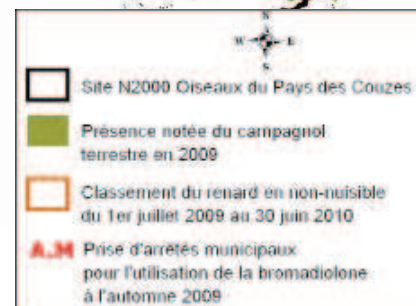


DREAL Auvergne  
7, rue Léo Lagrange  
63033 Clermont-Fd

Tél. 04 73 34 46 80  
[www.auvergne.environnement.gouv.fr](http://www.auvergne.environnement.gouv.fr)



- Conserver des arbres sénescents (V)
- Irrégulariser les peuplements forestiers (V)
- Créer une réserve ornithologique locale volontaire avec une gestion expérimentale (G)
- Maintenir des fleurs dans les prairies de fauches (V)
- Favoriser le pâturage extensif sur les coteaux en déprise et les pré-bois (V)
- Favoriser les techniques culturales simplifiées (V)
- Aider à développer l'agriculture biologique (V)
- Conserver les haies, pré-verger et les murets (V)



## Limiter le dérangement en période de nidification

- Faire un plan hiérarchisé des zones et périodes sensibles (aide à la décision pour la localisation des manifestations sportives) (G)
- Réduire les incidences du schéma de desserte prévu sur la communauté de communes des cheires (G)
- Aménager les dessertes existantes (accès limités aux professionnels, panneaux...) (V, G)
- Limiter les travaux d'abattage forestier et de taille de haie près des nids des espèces sensibles et/ou en période de reproduction (mesure en cours de discussion) (V)
- Etudier l'impact d'une manifestation sportive (G)



Paysage favorable aux oiseaux

## Valoriser le patrimoine culturel

Créer une route des oiseaux reliant 6 pôles thématiques complémentaires (G).